

Données statistiques sur les accidents du travail dans le secteur aéroportuaire

Introduction :

De nombreux acteurs réclament des statistiques récentes et fiables en matière d'accidents du travail sur les plates-formes aéroportuaires : nos instances paritaires, la DIRECCTE, les entreprises, les partenaires sociaux, ainsi bien sûr que les services prévention des Caisses de sécurité sociale, ...

Ces statistiques ne sont pas aisées à obtenir avec nos outils d'information : multiplicité d'activités, classement des entreprises dans des CTN très différents, codes risques génériques qui ne permettent pas toujours de cibler précisément les entreprises, activités multiples et pas nécessairement en rapport avec le secteur aéroportuaire au sein d'une même entreprise, ...

Des analyses ont déjà été faites sur certaines plates-formes (Lyon Saint-Exupéry) ou en considérant un risque spécifique (mémoires d'ingénieurs) mais il est difficile de trouver des données globales qui corroborent l'opinion fréquemment émise que le secteur aéroportuaire est aussi dangereux que le BTP.

Par ce travail, nous avons tenté d'objectiver cette assertion en nous basant, pour l'essentiel, sur les taux de fréquence¹ et de gravité² et de pouvoir répondre aux besoins de chiffres fiables et récents.

Toutes activités aéroportuaires :

L'échantillonnage :

Cette analyse a été réalisée sur 12 codes risques correspondant aux activités les plus fréquemment rencontrées sur les plates formes aéroportuaires (voir annexe 1) ; nous avons limité l'extraction aux communes limitrophes de Roissy et d'Orly soient : Roissy en France, Tremblay en France, Le Mesnil-Amelot d'une part et Orly ; Rungis, Paray Vieille Poste d'autre part. Ce choix permet de circonscrire la sélection des établissements à ceux qui exercent leur activité dans le secteur aéroportuaire sur Roissy et Orly avec le plus de probabilité, cela n'exclut pas des erreurs qui seraient marginales ; néanmoins il y a un biais important sur la commune de Rungis avec les activités de logistique et de service (manutention, métiers de bouche ou intérim par exemple) du MIN.

Sont, à priori, exclues de cette liste certaines activités largement représentées en zone aéroportuaire : restauration, hôtellerie, commerces, transports terrestres de passagers, ... Ce choix a été fait afin de ne pas introduire trop de biais (établissements dépendants de ces activités mais non liés au secteur aéroportuaire) dans l'échantillon.

¹ Taux de fréquence = nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1.000.000 / nombre d'heures travaillées

² Taux de gravité = nombre de jours d'arrêt AT x 1.000 / nombre d'heures travaillées

L'extraction a été faite sur notre base tarification, elle a permis d'identifier 633 établissements ayant employé au moins un salarié sur la période 2008-2009-2010 (nous en avons ajouté un -Skytanking - manuellement) pour un total d'environ 100.000 salariés. Dans ce panel, Roissy représente plus des trois quarts des salariés. Pour mémoire, un rapport de la Direction du Travail des Transport d'Île de France publié en 2008 recensait sur Roissy 100.000 emplois directs pour 877 entreprises.

Les résultats :

Les données, en chiffres bruts, sont stables si on omet les AT mortels de 2009 : 11 d'entre eux proviennent des personnels navigants de Air France, ils sont très certainement imputables à la reconnaissance en AT des victimes du vol Rio AF447.

En revanche le nombre des MP est en forte progression, comme au niveau national.

2008				2009				2010			
AT Arrêt	AT IPP	AT Mortels	MP reconnues	AT Arrêt	AT IPP	AT Mortels	MP reconnues	AT Arrêt	AT IPP	AT Mortels	MP reconnues
6264	265	3	99	6041	247	12	129	6126	262	2	151

On note une diminution du nombre de salariés en 2009 avec une légère remontée en 2010 ; le taux de fréquence est relativement constant alors que le taux de gravité connaît une augmentation sensible.

N.B. : tout au long de ce document, les Tf et Tg sont calculés hors MP

2008			2009			2010		
effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
99305	39,01	1,72	95948	38,51	1,87	96465	38,80	1,96

Pour mémoire, les données 2010 pour le CTN B (bâtiment et travaux publics) sont les suivantes :

$$Tf = 46,7 \quad Tg = 2,8$$

On peut donc affirmer que l'activité aéroportuaire, en moyenne, génère des accidents du travail moins fréquents et moins graves que le BTP. Nous allons voir que cette affirmation est à moduler.

Les activités occasionnant la plus faible sinistralité dans notre échantillon sont les pétroliers, les compagnies aériennes, les services aéroportuaires, le groupage et l'affrètement, l'organisation de transports aériens (voir détails par activité ci-dessous).

Les entreprises Air France et ADP représentent à elles deux environ la moitié de l'effectif considéré et se trouvent aussi dans ces activités à sinistralité plus faible, elles impactent fortement les statistiques du secteur. Les raisons de cette « sous sinistralité » sont diverses, elles sont liées aux activités de ces entreprises, mais aussi aux organisations mises en place, à la place des partenaires sociaux dans ces organisations, à la présence de fortes structures de prévention, ...

Si on les extrait de l'échantillon, la situation change du tout au tout !

2008			2009			2010		
effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
46187	50,44	2,60	44610	52,22	3,04	47004	55,07	3,13

En faisant abstraction des sociétés ADP et Air France, alors, les accidents qui surviennent dans le secteur aéroportuaire sont plus nombreux et plus graves que dans le BTP.

Détail par activité :

Voici le détail de ces statistiques, pour chacune des 12 activités sélectionnées.

515AA - Commerce de gros des produits pétroliers

Cinq établissements sont ressortis dans notre extraction, nous en avons ajouté un qui relevait du code 505ZB – « Commerce de combustibles, charbons, carburants et lavages automatiques ».

Même si les chiffres sont en dessous de la « moyenne aéroportuaire », on voit que nous sommes néanmoins au double des moyennes professionnelles mais compare t'on les mêmes métiers ?

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	345	22,84	1,70	372	25,44	2,96	397	21,76	1,61
Région	1010	13,66	1,25	1003	17,03	1,57	944	10,11	0,85
National		12,79	0,82	7789	12,06	0,89	7722	12,06	0,89

522CB - Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale y compris traiteurs, organisateurs de réception

C'est dans cette activité que l'on retrouve le catering aérien sans pour autant pouvoir distinguer ce qui ressort, respectivement, de la préparation des repas/plonge et de la mise à bord/déchargement : 48 établissements sont concernés. Il peut y avoir quelques faux dans cet échantillon (voir intitulé de l'activité) mais les effectifs seraient faibles : tous les établissements de plus de 20 salariés sont identifiés.

Les comparaisons nationales et régionales sont sans objet dans la mesure où le code risque a été créé en 2010.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	4429	52,30	3,06	4535	51,15	3,09	4373	52,49	3,70
Région	18451			21270			23066		
National							92589	31,4	1,52

Ces chiffres sont comparables voire supérieurs à ceux du CTN B donnés précédemment.

621ZA - Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel non navigant

Nombre d'établissements : 75

On retrouve ici le personnel à terre des compagnies aériennes ; pour cette activité, Air France représente plus de 90% des effectifs considérés dans notre panel, ceci explique que les taux relevés soient proches des taux nationaux et régionaux. De nombreuses compagnies aériennes, en particulier étrangères, ont leur siège (et la totalité de leur personnel) dans Paris et de ce fait sont exclues de notre échantillon.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	29196	15,03	0,69	28183	14,77	0,69	26558	17,10	0,85
Région	35450	13,52	0,64	34034	13,79	0,64	32294	15,49	0,77
National		14,96	0,79	45517	15,10	0,74	44406	15,10	0,75

621ZB - Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel navigant

Nombre d'établissements : 15

On retrouve ici le personnel navigant technique et commercial des compagnies aériennes ; pour cette activité, Air France représente environ 85% de l'effectif de notre panel ; voir ci-dessus. De nombreuses compagnies aériennes, en particulier étrangères, ont leur siège (et la totalité de leur personnel) dans Paris et de ce fait sont exclues de notre échantillon.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	22022	53,55	1,49	21869	49,56	1,30	21626	40,65	1,13
Région	22236	52,11	1,48	22103	48,59	1,28	21878	40,27	1,14
National		46,60	1,32	26329	46,68	1,25	26206	46,68	1,25

631BC - Entreprises de manutention (non visées aux numéros de risque 63.1ED et 74.7ZE)³

Nombre d'établissements : 38 (112 établissements répertoriés en région Île de France)

Ces entreprises ont en charge **la manutention des bagages** en particulier. Les chiffres sont très importants, supérieurs à ceux des travaux de charpente (Tf = 87,0 en 2010) ou de démolition (Tg = 4,48 en 2010). Cette activité est l'une des plus accidentogène du secteur aéroportuaire avec des chiffres comparables aux statistiques régionales.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	5084	99,67	4,27	4939	98,95	5,33	5588	94,07	5,27
Région	6665	87,95	4,30	6434	89,43	5,41	7139	96,19	5,27
National		64,20	3,46	12892	65,00	4,20	12705	65	4,20

³ 63.1ED : Manutention, entreposage dans les ports fluviaux ; 74.7ZE : Entreprises de travaux connexes aux sociétés de transports ferroviaires, y compris la manutention dans les gares ferroviaires. Entreprises de nettoyage de matériel roulant sur les emprises de chemin de fer

Dans le cadre de l'action TMS/Galerie bagages/Orly, nous avons détaillé ces statistiques pour Orly en annexe 2.

632EA - Services aéroportuaires

Nombre d'établissements : 51

Dans cette activité on retrouve un certain nombre d'entreprises d'assistance en piste ainsi que ADP (7000 salariés en 2010) mais aussi des établissements qui ont en charge le traitement des bagages (OFS -684 salariés- par exemple).

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	10031	34,60	1,47	9875	40,04	1,92	10110	39,81	1,92
Région	11375	35,62	1,87	11526	43,79	2,44	12387	39,08	2,24
National		33,47	1,90	19943	39,63	2,19	20878	39,63	2,19

634AA - Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret

Nombre d'établissements : 57

Même si les chiffres sont importants (en particulier pour ce qui est de la gravité) les statistiques sont nettement en faveur du secteur aéroportuaire si on compare aux chiffres nationaux ou régionaux : c'est une exception dans ce panel. On retrouve DHL, UPS ou FEDEX dans cette activité mais aussi des transporteurs routiers traditionnels.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	3618	28,89	1,41	3016	31,37	1,97	3074	35,00	2,28
Région	19582	60,81	3,09	18816	63,71	3,42	18654	72,57	4,06
National		55,28	2,97	69890	55,14	3,05	68744	55,14	3,05

634CG - Affrètement et organisation de transports aériens

Nombre d'établissements : 202 (276 répertoriés en région)

Les établissements sont, en général de petite taille, ils évoluent pour l'essentiel en zone de fret. Les statistiques sont comparables aux résultats régionaux.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	4712	27,83	1,37	4670	33,71	1,64	4685	31,33	1,49
Région	5225	26,65	1,53	5179	30,66	1,59	5257	28,74	1,41
National		22,53	1,30	8770	23,46	1,29	8941	23,46	1,29

641CA - Autres activités de courrier : activités autres que celles exercées par La Poste. - Acheminement du courrier, lettre, colis généralement en express. - Activités de coursiers urbains et taxis-marchandises

Nombre d'établissements : 13

Ces chiffres sont alarmants, qu'on les compare à ceux de la profession ou bien à ceux des activités à plus forte sinistralité du BTP. L'effectif représenté est réduit, un établissement (2/3 des salariés de l'échantillon en 2010) impacte très fortement ces statistiques.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	530	69,99	2,49	540	102,44	5,39	519	105,00	5,24
Région	5717	53,66	3,23	5599	54,48	3,98	5523	56,14	3,82
National		47,92	3,05	20105	46,97	3,29	19509	46,97	3,29

745BD - Toutes catégories de personnel de travail temporaire

Nombre d'établissements : 31

Dans une première approche on peut considérer ces valeurs comme proches de celles relevées au niveau national ; mais si l'on considère les spécificités régionales (poids du tertiaire), alors, tant en fréquence qu'en gravité, les accidents sont plus nombreux et plus graves.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	6124	39,31	2,32	4659	32,88	2,85	5064	34,26	1,91
Région	124390	29,77	1,85	111078	27,67	1,94	115102	25,34	1,68
National		52,82	2,72	656502	45,18	3,00	693819	45,18	3,00

746ZA - Agences privées de recherches, entreprises de surveillance (sans transports de fonds)

Nombre d'établissements : 43

Pour cette activité, la spécificité aéroportuaire est très nette et les chiffres sont très élevés, à comparer à ceux de la démolition (Tf = 57,7, Tg = 4,48 en 2010).

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	7194	57,97	3,75	6982	54,62	3,64	7984	63,28	4,13
Région	48667	22,70	1,59	50730	23,94	1,73	56077	24,20	1,80
National		21,81	1,75	143897	21,96	1,84	147053	21,96	1,84

747ZC - Services de nettoyage de locaux et d'objets divers

Nombre d'établissements : 54

Là encore, la comparaison aéroportuaire/régional-national fait ressortir une sinistralité bien supérieure à la profession, comparable en fréquence et d'un tiers plus élevée en gravité que la moyenne du BTP.

	2008			2009			2010		
	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroport	6020	49,19	3,22	6308	46,00	3,60	6487	43,51	3,83
Région	99846	25,75	1,99	103734	26,19	2,00	105470	26,20	2,09
National		36,01	2,71	289341	34,76	2,66	291657	34,76	2,68

Synthèse et pistes d'actions :

Voici pour ces 12 activités une synthèse des données pour l'année 2010

Activité	Effectifs	Taux de fréquence	Taux de gravité
515AA - Commerce de produits pétroliers	397	21,8	1,61
522CB - Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale y compris traiteurs, organisateurs de réception	4373	52,49	3,70
621ZA - Transports aériens : personnel non navigant	26558	17,1	0,85
621ZB - Transports aériens : personnel navigant	21626	40,6	1,13
631BC - Entreprises de manutention	5588	94,1	5,27
632EA - Services aéroportuaires	10110	39,8	1,92
634AA - Entreprises de groupage	3074	35,0	2,28
634CG - Affrètement et organisation de transports aériens	4685	31,3	1,49
641CA - Autres activités de courrier : activités autres que celles exercées par La Poste.	519	105,0	5,24
745BD - Travail temporaire	5064	34,3	1,91
746ZA - Agences privées de recherches, entreprises de surveillance (sans transports de fonds)	7984	63,3	4,13
747ZC - Services de nettoyage	6487	43,5	3,83

Pour mémoire :

Activité	Taux de fréquence	Taux de gravité
CTN B – Toutes activités confondues	46,7	2,80
45.2BC - Entreprises générales et construction de bâtiments (hors maisons individuelles)	58,2	3,99
45.1AB - Démolition	57,7	4,48
45.2LA - Travaux de charpente en bois	87,0	4,43

Nous intervenons déjà depuis de nombreuses années dans le secteur aéroportuaire, ces chiffres nous permettent d'orienter nos priorités pour les années à venir :

- le secteur de la manutention des bagages
- les métiers de la sûreté
- les entreprises de nettoyage (avion et locaux)

Concernant le catering, il faudrait pouvoir déterminer quelles sont les activités qui génèrent le plus d'accidents : cuisines ou piste, à moins que ce ne soit à l'interface de ces deux domaines d'activités.

L'accent devrait être mis en particulier sur l'établissement Chronopost de Roissy qui présente des chiffres particulièrement élevés.

Enfin, en première approche, il pourrait paraître séduisant d'alléger notre activité sur les deux entreprises ADP et Air France. Ce serait ignorer que l'un comme gestionnaire des infrastructures, l'autre comme principal donneur d'ordres sont des acteurs incontournables pour toutes les entreprises intervenant dans ce milieu en Île de France. (pour mémoire en

2011 hors BTP : ADP 55 actions de contrôle pour 189 8^{ème} ; Air France 84 actions pour 298 8^{ème})

Conclusion :

Au début de ce document nous nous interrogeons : le secteur aéroportuaire est-il aussi dangereux que le BTP ? Nous avons vu que, si on excluait les deux principales entreprises que sont ADP et Air France, alors la réponse est oui sans équivoque avec des activités particulières qui présentent des risques encore supérieurs aux plus accidentogènes des secteurs du Bâtiment (démolition ou montage de charpente).

La région Île de France regroupe près des deux tiers de l'activité aéroportuaire nationale ; cela représente un effectif de 200.000 à 300.00 salariés en emplois directs (là encore les statistiques ne sont pas aisées) soit 5% de la région ; l'aéroport de Roissy est le premier bassin d'emploi du territoire français. Roissy est le deuxième aéroport passager européen et premier pour le fret (le 7^{ème} au niveau mondial pour les voyageurs et le fret) et Orly occupe la 11^{ème} place européenne en nombre de passagers.

Les statistiques accidents du travail et l'importance du secteur justifient pleinement les choix de la CRAMIF depuis de longues années d'allouer des moyens conséquents à la prévention des risques professionnels dans cette activité que soit au niveau régional et national mais aussi à travers son implication dans les instances internationales.

Annexe 1

Les 12 activités visées par cette étude :

- 515AA - Commerce de gros des produits pétroliers
- 522CB - Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale y compris traiteurs, organisateurs de réception
- 621ZA - Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel non navigant
- 621ZB - Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel navigant
- 631BC - Entreprises de manutention (non visées aux numéros de risque 63.1ED et 74.7ZE)
- 632EA - Services aéroportuaires
- 634AA - Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret
- 634CG - Affrètement et organisation de transports aériens
- 641CA - Autres activités de courrier : activités autres que celles exercées par La Poste. - Acheminement du courrier, lettre, colis généralement en express. - Activités de coursiers urbains et taxis-marchandises
- 745BD - Toutes catégories de personnel de travail temporaire
- 746ZA - Agences privées de recherches, entreprises de surveillance (sans transports de fonds)
- 747ZC - Services de nettoyage de locaux et d'objets divers

Annexe 2

Entreprises de manutention susceptibles d'intervenir sur Orly, en galerie bagages.

Liste des 7 entreprises considérées : H. REINIER, BAGAGES SANS FRONTIERES SARL, ALYZIA, PARTENAIR AERO, ISS PROPRETE, OFS, SFS

Seules les entreprises possédant un établissement référencé dans AGAPREV sur Orly ont été retenues ; certaines ont des activités sur les deux plates-formes avec un siège sur Roissy, elles ne figurent pas ici.

En résumé, l'effectif concerné est de 2000 salariés environ en 2010 ; le taux de fréquence est fluctuant à 80-88 sur 3 ans ; le taux de gravité est en croissance irrégulière, en augmentation de 30% environ entre 2008 et 2010. Les résultats de Orly sont plutôt moins élevés que ceux de Roissy et plus généralement de la moyenne régionale.

2008			2009			2010		
	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg	effectif	Tf	Tg
Aéroports IDF	99,67	4,27	4939	98,95	5,33	5588	94,07	5,27
Orly	85,50	2,75	1668	88,43	2,81	1996	80,74	3,55
Régional	87,95	4,30	5332	89,43	5,41	5996	96,19	5,27
National	64,20	3,46	12892	65,00	4,20	12705	65	4,20

Voici le détail des sinistres reconnus et indemnisés : on aurait pu attendre plus de MP, en particulier des TMS, étant donnée la nature des travaux effectués.

2008			2009			2010		
AT avec Arrêt	IPP	MP reconnues	AT avec Arrêt	IPP	MP reconnues	AT avec Arrêt	IPP	MP reconnues
230	6	3	243	7	0	256	7	2